Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213501018-20251127-2025_055-DE

DELIBERATION DOURDAIN 2025-055
CONSEIL MUNICIPAL 27/11/2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 9
Absents : 6
Votants : 12
Nombre de suffrages exprimés Pour : 12 Contre : Abstentions :

Date de convocation
20/11/2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. MAILLARD Michel.

Etaient présents :
M. MAILLARD Michel, M. BLOT Daniel, Mme COLLAS Céline, M. TROUVE, Mme MARDELÉ Yvonne, M. COLLIN Jean-Yves, M. VALLEE Jean-Luc, Mme FOURCINAIS Annick, M. GUY Fabrice,

Procurations pour absents :
Mme GRÉ Estelle pouvoir à Mme COLLAS Céline
M. ANDRIEU Pierre-Arnaud pouvoir à M. BLOT Daniel
Mme MONNIER Delphine pouvoir à M. TROUVE Frédéric

Était absent(e) et excusé(e) :
M. POSTIC Yann, Mme GRÉ Estelle, Mme MONNERIE Laêtitia, M. ANDRIEU Pierre-Arnaud, Mme MONNIER Delphine, Mme DELANOË Anaïs,

A été nommé(e) comme **secrétaire** de séance : M. GUY Fabrice

2025-055 MISSION D'ASSISTANCE AUX PETITES COMMUNES – REALISATION D'UN PRE-PROGRAMME ET D'UNE ETUDE DE FAISABILITE – PROJET DE SALLE MULTI-ACTIVITES INTERGENERATIONNELLE

Monsieur le maire informe le conseil municipal, que le département nous a adressé la proposition de mission conjointement avec la SPL CPIV pour le projet de salle multi-activités intergénérationnelle.
Elle porte sur la réalisation d'un pré-programme et d'une étude de faisabilité, et s'inscrit dans le cadre de la mission d'assistance aux petites communes co-financée par le Département à hauteur de 80%. Aussi, le « reste à charge » de la commune pour cette étude s'élèverait à 1 814,40 €.
Il est demandé au conseil municipal de prendre connaissance du descriptif de la mission ci-joint et de confirmer si le conseil municipal souhaite donner suite à cette proposition.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- Valide la réalisation d'un préprogramme et d'une étude de faisabilité dans le cadre de la mission d'assistance aux petites communes avec le département,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2026

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à DOURDAIN le 27/11/2025
Le Maire,
M. MAILLARD Michel

La secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213501018-20251127-2025_055-DE